



P.V 02.2020-2021 DE LA REUNION DU 7 SEPTEMBRE 2020

Membres présents : Mme Gerardy

MM. Bellefroid, Grignet, Halin, Lejeune, Lerousseaux,
Rigotti, Vanhaelen.

Membres excusés : MM. Bayard, Brouckmans, Dardinne, Germay.

A cause du Covid, et aux fins de respecter la distanciation sociale, la Maison des Sports qui abrite nos réunions a restreint le nombre de participants par salle à 10. Il nous est dès lors impossible d'accueillir des invités lors de nos travaux. Un message a été adressé dans ce sens aux CP, CJP et CDA. Dès que nous en recevrons l'autorisation, nous reprendrons nos réunions de manière traditionnelle.

- 1) Accueil par le Président Michel Halin qui souhaite la bienvenue aux membres présents et représente l'ordre du jour.
- 2) Définition d'objectifs et de stratégies. Bien que nous nous devons d'être attentifs et de réagir aux différentes actualités, le Président propose de répartir l'étude de certains points du ROI en petits groupes de travail qui seront chargés de proposer des textes finis et motivés.
- 3) Débriefing de la réunion CP-CJP-PARL. Cette réunion, proposée à l'initiative du CP, a vu Mme Lebrun, MM Riga, Gustin, Lange, Germay, Halin et Lejeune analyser en toute franchise les rapports parfois tendus qui ont jalonné la saison précédente. Si certains points restent encore délicats, une volonté commune de progresser ensemble semble se faire jour. Le PV de cette rencontre, établi par le CP, n'ayant pu être publié, nous vous le livrons ci-après par pure équité.

« Réunion des 3 comités du 24/08/2020

Présents : Mme Lebrun, MM. Gustin, Lange, Halin, Germay, Lejeune et Riga

A l'initiative du CP, une réunion afin de débriefer sur la saison 2019-2020 a été organisée. Cette saison fut particulièrement agitée et une mise au point entre tous les acteurs de la province était nécessaire.

Un tour de table est organisé. Chaque organe, en toute sérénité, a pu livrer son ressenti en toute transparence.

Après des échanges constructifs, il en ressort que les trois comités ont à cœur de travailler en parfaite harmonie en respectant les prérogatives de chacun et pour le bien des clubs et de la fédération.

Les 3 organes s'entendent pour collaborer davantage et soumettent l'idée de se rencontrer plus régulièrement afin de communiquer plus efficacement et éviter des malentendus.

Les participants se félicitent de la bonne ambiance qui a animé la réunion. »

4) Débriefing de la réunion de la CL du 02/09 et préparation de la CL du 09/09.

Notre collègue Claude Germay étant absent, c'est Michel Halin qui représentera le groupe à ces deux réunions.

Les cinq provinces s'accordent sur l'agenda de la Commission Législative et sur le besoin d'une méthode de travail qui fasse la part belle à l'efficacité. A l'ordre du jour, deux points : - Licence collective et fonds des jeunes (PM12 et PF18).

- Augmentation des indemnités kilométriques.

Concernant la licence collective et le fonds des jeunes, Michel Collard, Trésorier Général, a voulu proposer une nouvelle piste. Des documents chiffrés et des tableaux auraient pu enrichir notre réflexion. « Auraient pu » car nous regrettons vivement que M. Collard se soit vu infliger une fin de non-recevoir sous prétexte qu'un travail rédigé la saison dernière par quelques provinces soit le seul à pouvoir être habilité par la CL. Le PARL-LG ne valide en

aucun cas cette façon de faire et attend de recevoir les documents de M. Collard avant de se positionner.

Concernant l'augmentation des indemnités kilométriques, il faut savoir qu'au cours du mois de juin, la BVL a décidé d'augmenter les indemnités des arbitres avec effet immédiat. L'AWBB, pour « éviter » une disparité entre Nord et Sud et suivant des accords passés, a pris la même décision, soit une augmentation de 20%.

Pour également éviter une disparité entre arbitres et visionneurs, membres de comités et de commissions (CDA, CP, CJP, CFA, PARL), le CDA nous demande d'approuver ces augmentations.

La position du PARL-LG est claire.

D'une part, si nous estimons que l'augmentation pour les arbitres était inéluctable (cela fait 10 ans que l'on en parle), nous estimons qu'elle arrive à un très mauvais moment. Un courrier a été adressé à la CFA de Liège pour demander que, par solidarité avec les clubs, celle-ci la refuse pour cette saison.

D'autre part, il revient seulement à l'AG de prendre des décisions concernant les modifications statutaires et du TTA. Cette décision prise par le CDA n'est donc pas statutaire et nous ne voulons pas la ratifier à posteriori lors de l'AG du mois de novembre.

Il en va de même pour l'augmentation des « ayants droit », une fois de plus, le moment est mal choisi et nous estimons que le CDA doit prendre ses responsabilités sans nous faire porter le chapeau devant les clubs.

De plus, nous aimerions connaître les tenants et aboutissants de ces accords pris entre la BVL et l'AWBB.

Le CDA, par l'entremise de son président, tente d'éclaircir le rôle de la CL principalement lors des AP de Namur et de Liège. Certaines interventions déforcent et les actions des Groupes PARL au sein de leur province et le rôle et les actions du CDA.

Le PARL-LG rappelle que la CL ne peut qu'émettre des avis dans la préparation des AG mais n'est en aucun cas souveraine pour prendre des décisions.

La réunion se clôture par un tour de table.

Prochaine réunion le 05 octobre 2020 à la Maison des Sports. Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19h30).

Michel Halin
Président

Chantal Gerardy
Secrétaire